



RAPPORT ANNUEL 2024

Commission pastorale



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS



La Commission pastorale conseille la CES sur toutes les questions pastorales particulièrement importantes de développement pastoral en Suisse. Pour ce faire, elle recense et décrit les tendances sociales et ecclésiales; elle formule des lignes directrices. Le secrétariat exécutif de la Commission pastorale est assuré par le SPI. Ce rattachement permet d'assurer le lien entre des aspects de théologie pastorale et ceux, empiriques, relevant des sciences sociales.

✠ **Markus Büchel, responsable CES, président**
Dr. Arnd Bünker, SPI St-Gall, secrétaire exécutif

Activités 2024 :

Deux grands projets de la Commission pastorale et de son secrétariat au sein du SPI ont pu être achevés en 2024. Ces deux projets renforcent la capacité de l'Eglise à répondre aux grands changements dans l'Eglise et la société à l'échelle nationale et à apporter des réponses aux questions urgentes de notre temps.

Coordination œcuménique nationale de l'aumônerie dans le milieu de la santé

L'aumônerie dans le milieu de la santé, dans les hôpitaux, les cliniques, les EMS et les soins ambulatoires, est largement influencée par des décisions stratégiques dans le domaine de la santé publique ou de la politique de santé au niveau national. Pour les Eglises, le défi consiste à intégrer très tôt les préoccupations ecclésiales et pastorales dans ces processus stratégiques.

Depuis 2015 déjà, la Commission pastorale travaillait à la mise en place d'une coordination nationale de l'aumônerie dans le milieu de la santé. Après une enquête menée auprès de responsables de diocèses et d'organisations de droit public ecclésial, il est apparu en 2018 qu'une coordination œcuménique serait absolument judicieuse. Par la suite, on a travaillé à la mise en place d'un tel service œcuménique. Le 4 décembre 2024, le contrat entre la Conférence des évêques suisses, la Conférence centrale catholique romaine et l'Eglise évangélique réformée de Suisse a pu être signé.



Signature du contrat, de gauche à droite : Mgr Felix Gmür, président de la CES, Davide Pesenti, secrétaire général de la CES, Rita Famos, présidente de la EERS, Catherine Berger, vice-présidente de la EERS, Roland Loos, président de la Conférence centrale et Urs Brosi, secrétaire général de la Conférence centrale (Foto: Sylvia Stam / pfarblatt Bern)

Commission pastorale



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

pastoral

Phase d'expérimentation synodale et commission de synodalité

L'Eglise catholique est confrontée à de grands défis, tant au niveau mondial qu'en Suisse. Le pape François a donc lancé un vaste processus synodal. Le rapport final du Synode des évêques sur la synodalité d'octobre 2024 a été approuvé par le pape et a le statut de magistère pontifical. Les diocèses et les conférences épiscopales sont maintenant invités à mettre en œuvre des mesures contextualisées afin de faire progresser efficacement la synodalité partout dans l'Eglise catholique.

Avec ce signal clair de Rome, l'activité de la Commission pastorale passera essentiellement, à partir de 2025, à la participation de ses membres à la nouvelle Commission de la synodalité, plus large. Cette Commission de la synodalité ainsi que sa nouvelle direction ont été mises en place en 2024 par le secrétariat de la Commission pastorale.

La Commission pastorale ne se réunira qu'exceptionnellement pendant la durée de la phase d'expérimentation synodale. Les affaires courantes dans le domaine de la pastorale seront traitées par le secrétariat de la Commission et en échange avec la présidence de la Commission pastorale.

www.pastoralkommission.ch

Contact :

Dr. Arnd Bünker: arnd.buenker@spi-sg.ch



Impressum

Réalisation : Conférence des évêques suisses, Rue des Alpes 6, 1701 Fribourg

© Conférence des évêques suisses, mai 2025

Page de couverture/arrière © Catholic Press Rom